



# Ville de Cerny

## Essonne

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 avril 2024

Date de convocation : 29 mars 2024	Nombre de conseillers en exercice : 23
Date d'affichage : 29 mars 2024	Nombre de conseillers présents : 12
	Nombre de conseillers votants : 20

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi onze avril, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Marie-Claire CHAMBARET, Maire, à la suite de la convocation adressée le 29 mars 2024.

Étaient présents : Mme CHAMBARET, M. HEUDE, Mme MITTELETTE-ROUISSI, M. PRAT, Mme BARBERI, MM. LACOMME, MIKOLAJCZAK, CARNOT, Mme TRIMBOUR, M. VUITRY, Mme VUITRY, M. JACQUET

Ont donné pouvoir : M. Patrick VELAY à M. François LACOMME  
Mme Nadine-Françoise MAUGERE à M. Alain PRAT  
Mme Laurie FILLATRE à M. Rémi HEUDE  
Mme Chrystelle LEPAGE à Mme Sylvie BARBERI  
M. Erwan MERLET à M. Alain VUITRY  
M. Bruno DUBOIS à Mme Marie-Claire CHAMBARET  
Mme Marine DENOYER à Mme Stéphanie MITTELETTE-ROUISSI  
M. Alain PIERROT à Mme Joëlle VUITRY

Absents excusés : Mmes Alexandra EYHERABIDE, Laetitia LAUTRU, M. Thomas FILLATRE,

A été désignée Secrétaire de séance : M. Patrick MIKOLAJCZAK

#### **N° 2024 / IV / 4 - 7.1     Budget Primitif 2024**

VU le Code général des collectivités territoriales,  
VU la délibération n° 2023 / XII / 1 – 7.1 du Conseil municipal du 21 décembre 2023 portant adoption du référentiel budgétaire et comptable M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024,  
VU la délibération n° 2023 / XII / 2 – 7.1 du Conseil municipal du 21 décembre 2023 portant adoption du règlement budgétaire et financier de la collectivité,  
VU la délibération n° 2024 / III / 1 – 7.1 du 28 mars 2024 par laquelle le Conseil municipal a pris acte du débat sur le rapport d'orientations budgétaires relatif au BP 2024,  
VU le budget primitif 2024 tel que présenté à l'assemblée,  
L'exposé ayant été entendu,

**Le Conseil municipal**, après en avoir délibéré, **Par voix 16 POUR et 4 ABSTENTIONS**  
(A.VUITRY et J. VUITRY)

**ADOPTE** le budget primitif de l'exercice 2024 dont la balance générale s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement :	Dépenses et recettes	4 095 843,44 €
Section d'investissement :	Dépenses et recettes	2 032 968,42 €

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents.

Marie-Claire CHAMBARET

Maire de Cerny



Publié le 12 avril 2024

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Maire,  
A Cerny, le 11/04/2024  
Le Maire,

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.  
A Cerny, le 11/04/2024

Nombre de membres en exercice : 23  
Nombre de membres présents : 22  
Nombre de suffrages exprimés : 20  
VOTES : Pour : 16  
          Contre : 0  
          Abstention : 4

Date de convocation : 29/03/2024

Les membres du Conseil Municipal,

A collection of approximately 15 handwritten signatures in black ink, arranged in a loose grid. Some signatures are clearly legible, such as 'Léon Tardif', 'G. Dubreuil', 'Gardien', and 'J. Vintur'. Others are more stylized and difficult to read.

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/04/24, et de la publication le 12/04/24

A Cerny, le 12/04/24

Accusé de réception en préfecture  
091-219101292-20240411-IV\_2024IV471-DE  
Reçu le 12/04/2024